



# Vos tarifs au quotidien

## Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019  
Tarifs HT - Entreprises,  
Collectivités Publiques,  
Grandes Associations



## Opérations à l'étranger

### Vos opérations Import Export

#### Dates de valeur

Règlement Euros provenant de l'étranger	<b>J</b>
Opération change comptant	<b>J+2 j ouvrés</b>
Transfert sur l'étranger	<b>J</b>

#### Commission de change

Sur la partie de l'opération jusqu'à une contre-valeur de 50 000 € avec un minimum de :	<b>0,10 %</b> <b>15,70 €</b>
Sur la partie de l'opération au-delà d'une contre-valeur de 50 000 €	<b>0,05 %</b>

#### Comptes en devises

Frais de tenue de compte (par mois)	<b>15,50 €</b>
Commission de mouvement de compte (par mois)	<b>0,10 % Maxi</b>

#### Virements vers l'étranger

Sauf mention spéciale, nos frais sont supportés par le donneur d'ordre et les frais de banque du bénéficiaire sont supportés par celui-ci<sup>(5)</sup>.

Virement SEPA émis en agence	<b>4,10 €</b>
------------------------------	---------------

Virement non SEPA opérations libellées en devises ou, en euro hors zone SEPA

€/virement	Emis en Agence	Emis via EDIWEB OU EBICS
≤ 50 000 € ou contre-valeur <sup>(6)</sup>	<b>22,15 €</b>	<b>-35 % sur les conditions générales</b>
> 50 000 € ou contre-valeur <sup>(6)</sup>	<b>33,50 €</b>	

- Option «frais à charge du donneur d'ordre» uniquement vers un pays non membre de l'EEE	<b>21,00 €</b>
- Frais de mise en place virement permanent non SEPA	<b>9,35 €</b>

Chèque de banque en devises :	
- Frais d'émission de chèque de banque	<b>16,00 €</b>
- Commission de transfert de fonds	
- sur la contre-valeur ≤ 50 000 € <sup>(6)</sup>	<b>22,15 €</b>
- sur la contre-valeur > 50 000 € <sup>(6)</sup>	<b>33,50 €</b>

Chèques en euros émis et remis à l'encaissement à l'étranger :	
- Chèque ≤ 50 000 €	<b>22,15 €</b>
- Chèque > 50 000 €	<b>33,50 €</b>

#### Règlements provenant de l'étranger

Virement SEPA reçu	<b>GRATUIT</b>
Autre virement reçu <sup>(6)</sup>	<b>18,00 €</b>
- Coordonnées incomplètes	<b>9,00 €</b>

Chèques export :	
- Chèque remis en crédit immédiat sauf bonne fin <sup>(6)</sup>	<b>35,00 €</b>
- Chèque remis en crédit après encaissement <sup>(6)</sup>	<b>65,00 €</b>

(frais de port et de banque tierce en sus)

Commissions autres :	
- Frais de port Union Européenne [TVA]	<b>21,00 €</b>
- Frais de port autres zones [TVA]	<b>32,50 €</b>
- Frais courriers spécifiques (Recommandé)	<b>16,00 €</b>
- Frais d'intervention suite à réclamation	<b>À partir de 31,00 €</b>
- Frais chèque ou effet impayé, avis de sort	<b>42,00 €</b>
- Frais banque étrangère suite à intervention le cas échéant	<b>Selon barème banque étrangère</b>

(5) Les frais sont obligatoirement partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire si les prestataires de paiement (dont la banque) se situent au sein de l'EEE, ceci quelle que soit la devise.

(6) Commission de change en sus si opération en devises

### Opérations spécialisées

Crédits documentaires	<b>Nous consulter</b>
Remises documentaires	<b>Nous consulter</b>
Garanties internationales	<b>Nous consulter</b>
Couvertures de change	<b>Nous consulter</b>

## Irrégularités et incidents

Commission d'intervention (somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).	<b>9,45 €</b> <b>par opération</b> <b>Plafond journalier</b> <b>6 opérations</b>
--	---

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - si chèque non rejeté	<b>6,70 €</b>
- si chèque rejeté	<b>Montant compris dans le forfait rejet</b>

Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(7)</sup>	
- Montant inférieur ou égal à 50 €	<b>30,00 € par chèque</b>
- Montant supérieur à 50 €	<b>50,00 € par chèque</b>

Chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	<b>37,00 € par chèque</b>
---	---------------------------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la notification)	<b>Montant du paiement plafonné à 20,00 €</b>
--	---

Frais par saisie attribution, Saisie Conservatoire ou sur Valeurs Mobilières [TVA]	<b>93,10 €</b>
Si mesure exécutoire inopérante (sans provision) [TVA]	<b>20,00 €</b>

Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur [TVA]	<b>10% maximum du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond fixé par décret</b>
---	---

(7) Frais pour rejet de chèque impayé suite à absence ou insuffisance de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la lettre d'information préalable). Les frais postaux de la lettre d'injonction avec A.R. sont en supplément.

## Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Le client peut également transmettre sa demande par téléphone au 098 098 18 18 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h (appel non surtaxé, hors coût éventuel de l'opérateur) ou par internet, sur le site [ca-nmp.fr](http://ca-nmp.fr), rubrique «contactez-nous» (coût d'accès et/ou de communication variable selon le fournisseur d'accès).

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse de l'agence, le client a la possibilité de faire appel au Service Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse suivante : Service Clients, Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, 160 Av. Marcel Unal - BP 204 - 82002 MONTAUBAN Cedex.

L'agence ou le Service Clients accusera réception de la réclamation dans les 2 jours ouvrés et apportera une réponse au plus tôt et dans un délai maximum de 20 jours.

## Ma banque à ma convenance

@  
**VOTRE ESPACE  
BANQUE EN LIGNE**  
[ca-nmp.fr](http://ca-nmp.fr)

Consultez librement et **gratuitement** <sup>(8)</sup> vos comptes, gérez-les à distance en temps réel, en toute sécurité.

☎  
**098 098 18 18**  
(numéro non surtaxé)

Votre banque par téléphone :  
- Consultation du solde de vos comptes et du détail de vos opérations débit et crédit\*,  
- Accès aux services d'assistance,  
- Passage d'opérations de bourse.  
**Accès libre sans abonnement** <sup>(8)</sup>.

**VOTRE  
CENTRE D'AFFAIRES**

Vous pouvez joindre votre centre d'affaires pendant ses horaires d'ouverture.  
(numéro sur votre relevé de comptes ou sur [ca-nmp.fr](http://ca-nmp.fr)).  
**Accès libre sans abonnement** <sup>(8)</sup>.

**VOS APPLICATIONS  
SMARTPHONE ET TABLETTE  
Ma Banque  
Ma Carte**

Avec ces deux applications Ma Banque et Ma Carte, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services.  
Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play.  
**Accès libre sans abonnement** <sup>(8)</sup>.

\* À l'annonce du solde : 0,48 € /solde (tarif unitaire)

(8) Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès

## Mes numéros pratiques

Contactez le  
**098 098 18 18\***  
pour :  
Opposition ou dysfonctionnement de votre carte bancaire,  
Déclaration de la perte ou du vol d'un chèque,  
Déclaration de virements frauduleux,  
Opérations de bourse.  
  
Pour déclarer un sinistre :  
Assistance Automobile et Habitation  
**0 800 810 812** Service & appel gratuits

\* Appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées  
Société Coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège Social : 219, avenue François Verdier - 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 259.  
- contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kalkerstrasse 29 - 60311 Franfort - sur - le - Main, Allemagne  
- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)  
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats-Unis - 92545 Montrouge Cedex  
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous souhaitons vous informer de l'évolution des prix de nos services par l'intermédiaire de cet extrait des conditions générales de banque qui prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ces conditions s'appliquent aux Entreprises\*, aux Collectivités Publiques et Grandes Associations\*\*.

Pour plus de lisibilité, vous trouverez dans cet extrait, les produits et services classés par univers de besoins.

Pour une information complète et exhaustive de nos tarifs, nous vous invitons à vous rendre dans votre agence ou sur [ca-nmp.fr](http://ca-nmp.fr).

Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié et se tient à votre disposition pour vous recommander les solutions les plus adaptées à vos besoins.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pour consulter votre espace dédié,  
flashez votre code avec votre mobile :



Entreprises



Collectivités Publiques

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Ces tarifs tiennent compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la gamme de dépliants à votre disposition dans votre agence ou sur [ca-nmp.fr](http://ca-nmp.fr). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

\* PME/PMI ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 millions d'euros.

\*\* Associations ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 millions d'euros.

## Banque au quotidien

Les tarifs sont exprimés hors taxes. Seules les tarifications suivies de la mention "TVA" sont assujetties à celle-ci. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA au tarif en vigueur au moment de l'opération.

### Les dates de valeur

Versements, virements	J
Chèques :	
- Paiement	J
- Remise de chèques	J+1 j ouvré
Prélèvements :	
- Remis 2 jours avant l'échéance	E
- Présents au paiement	J
Effets :	
- Remise effets CA Nord Midi-Pyrénées + de 4 jours calendaires avant l'échéance	E+1 j ouvré
- de 4 jours calendaires avant l'échéance	T+3 j ouvrés
- Remise effets autres banques : + de 10 jours calendaires avant l'échéance	E+1 j ouvré
- de 10 jours calendaires avant l'échéance	T+8 j ouvrés
- Effets domiciliés : paiement d'effet	E

J : date de l'opération ou date de présentation à la Caisse Régionale - Ouvré : du lundi au vendredi

E : date d'échéance

T : date de traitement

### Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT
Délivrance de BIC/IBAN	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier.	GRATUIT

### Suivi de compte

E-relevé	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte à la quinzaine	1,85 €
Relevé de compte décadaire	2,80 €
Relevé de compte journalier	17,00 €
Réédition de relevé de compte (unitaire) [TVA]	11,70 €

### Tenue de compte

Commission de tenue de compte (par mois)	À partir de 10,25 €
Commission de mouvements de débit calculée sur les mouvements débiteurs du mois - minimum mensuel	0,10 % 10,25 €
Commission de plus fort découvert (par mois)	0,07 %
Taux annuel des intérêts débiteurs <sup>(1)</sup> non convenus	Nous consulter

(1) Le taux des intérêts débiteurs correspond à un taux variable qui s'appuie sur le Taux Effectif Moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par l'ensemble des établissements de crédit et fixé par le Ministère de l'Économie en application de l'article L314-6 du Code de la consommation. Ce taux évolue donc au cours de l'année. L'article L314-6 du Code de la consommation est reproduit par l'article L313-5 du CMF

## Banque au quotidien

### Autres services

Recherche de documents ou d'opérations [TVA]	À partir de 16,75 €
Transport de fonds : comptage	Nous consulter

### Vos moyens de paiement

#### Les cartes

Carte Professionnelle à Autorisation Systématique <sup>(2)</sup>	39,00 € par an
Carte Business - débit <sup>(2)</sup>	52,00 € par an
Carte Business - crédit <sup>(3)</sup>	66,00 € par an
Carte Business Exécutive - débit <sup>(2)</sup>	134,00 € par an
Carte Business Exécutive - crédit <sup>(3)</sup>	142,00 € par an
Opposition nationale sur carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	9,70 €
Frais de re-fabrication de la carte (suite à perte, vol ou détérioration par le porteur)	10,80 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	7,30 €

#### Les chèques

Chéquier standard	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,60 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	17,05 €
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,80 €
Carnet de remises de chèques personnalisées	GRATUIT

#### Les virements

	En agence	Par internet/ télétransmission
Frais par virement SEPA <sup>(4)</sup> occasionnel - vers un compte détenu au CA	GRATUIT	GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque	4,10 €	GRATUIT
Virement télétransmis unitaire	-	0,29 €
Virement de trésorerie	21,20 €	5,85 €

#### Les effets

Remise à l'escompte ou à l'encaissement :	
- Bordereau de remise effet papier	5,90 €
- Effet papier (par ordre)	4,90 €
- Effet par télétransmission (par ordre)	0,39 €
Effet réclamé, impayé, prorogé ou restitué	18,50 €
Escompte au taux contractuel calculé sur la durée : minimum 12 jours, maximum 90 jours	

#### Les prélèvements

Révocation sur mandat de prélèvement	GRATUIT
Opposition sur prélèvement	15,70 €
Frais d'attribution de numéro Identifiant Créancier SEPA (ICS)	53,00 €
Prélèvement télétransmis (unitaire)	0,29 €
Prélèvement B to B télétransmis (unitaire)	0,34 €
Enregistrement autorisation de prélèvement B to B	10,65 €

(2) Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.

(3) Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent désormais la mention CREDIT.

(4) Soumis au Règlement Européen 924/2009 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en euros dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

## Banque au quotidien

### Votre solution monétique



Pour encaisser les paiements par carte, le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées vous propose une gamme complète de solutions monétiques et d'options à forte valeur ajoutée. Consultez votre conseiller pour une solution personnalisée.

Commission sur opérations cartes	Nous consulter
Location mensuelle matériel [TVA]	À partir de 15,50 €
Location lecteur carte vitale/carte bancaire	Nous consulter
Paiement Express Sans Contact	Nous consulter

### Votre solution E-Commerce



Pour développer vos ventes sur Internet, choisissez une solution de E-Commerce.

#### Solution d'encaissement des paiements par carte

E-Transactions Internet [TVA] :	
- Offre Access (par mois)	17,90 €
- Offre Premium (par mois)	20,00 €
- Droits d'entrée	106,00 €

#### Solution de création de site marchand clé en main

Le Pack E-Vitrine sans solution d'encaissement (par mois) [TVA]	20,00 €
- Droits d'entrée	100,00 €
Le Pack E-Commerce avec solution d'encaissement E-transactions (par mois) [TVA]	55,00 €
- Droits d'entrée	250,00 €

## Banque à distance

### Services Crédit Agricole en ligne

Pro Gestion (par mois)	22,00 €
Virements multiples, solde en valeur, gestion des effets de commerce	

#### Solutions d'échanges de données informatisées

€/mois	Sans signature	Avec Signature Crédit Agricole (*)	Avec Signature toutes banques (*)
Ediweb	21,10 €	25,10 €	28,10 €
Ebics	40,20 €	44,20 €	47,20 €
Ebanking (**)	47,20 €	51,20 €	54,20 €

(\*) Signature des ordres de virements

(\*\*) Forfait avec virements et prélèvements illimités.

Solutions de signature électronique seule	Nous consulter
Solutions Pack prélèvements	Nous consulter
Offre SepaMail	Nous consulter